

## Quand, en 1531, le Roi François Ier délivre trente lettres de marque à Jean Ango de Dieppe pour lutter contre les navires portugais

Depuis le traité de Tordesillas de 1494, les mers du sud, au même titre que les territoires avoisinants étaient du ressort d'une part de l'Espagne et d'autre part du Portugal ; les autres pays, France, Angleterre, étaient indésirables ; cela n'empêchait pas quelques incursions et aussi la piraterie d'exister, notamment dans les Antilles ...

Dans les années 1520-1530, la rivalité entre les Nations va devenir croissante ; le Roi du Portugal, Jean III, à partir de son accession au pouvoir en 1521, va prendre des mesures pour faire respecter les prérogatives de son pays ; pendant la captivité de François Ier en 1525 suite à la défaite de Pavie, il donne l'ordre de détruire tout navire français qui pourrait se trouver dans les eaux du Brésil.

Dès 1523, un évènement allait déclencher un véritable conflit ouvert : Jean Fleury, le capitaine de l'une des escadres de Jean Ango, célèbre armateur de Dieppe, affronte dans le secteur des Açores trois caravelles espagnoles chargées d'un trésor, celui d'un palais aztèque, destiné en offrande par le commandeur du Mexique à l'adresse personnelle de l'empereur Charles Quint. Le combat naval tourne en faveur des français qui appréhendent la précieuse cargaison <sup>1</sup> ...



Le combat naval de la nef « La Salamandre » de Jean Ango opposée à deux navires portugais au large des Açores (année 1523) vitrail de Eglise Saint-Martin de Villequier - Rives sur Seine - Seine Maritime -

L'Empereur est exaspéré ; le capitaine français Jean Fleury est recherché « mort ou vif » ; au cours de l'année 1527, il sera finalement capturé par les espagnols puis pendu à Tolède (au port de Pico) le 13 octobre 1527.

Les incidents se succèdent : toujours en 1527, trois navires bretons, chargés de bois dans la baie de Tous les Saints (Bahia ?) au Brésil étaient cernés par une escadre portugaise ; ils seront coulés à coups de canons et les survivants seront pendus ...

Et puis, fin 1529, le capitaine Fain et l'équipage de « La Marie » de Dieppe, capturés par les portugais, défilaient dans les rues de Lisbonne en vue d'une pendaison ; l'équipage sera finalement gracié ...



L'attaque d'un galion espagnol

En France, les représailles s'organisent. Jean Ango se fait délivrer du Roi François Ier le 27 juillet 1530<sup>2</sup>, des lettres de marques pour chacun de ses navires ; il est autorisé à se payer sur la capture des navires portugais ; il envoie en mer une trentaine de ceux armés en guerre afin de mettre l'embargo sur tous les navires portugais qui, sur la route des Flandres, entrent dans un port français (avril 1531) ; il alla défier les portugais dans l'Océan Indien ; il aurait également tenté le blocus de Lisbonne.

La diplomatie réagit, les ambassadeurs portugais viennent se plaindre ; François Ier leur aurait répondu : « Ce n'est pas moi qui vous fait la guerre, c'est Ango ! Arrangez-vous avec lui !! »

Dès novembre 1531, un coup de théâtre se produisit : François Ier fait marche arrière ; l'embargo est mis cette fois sur tous les navires normands en partance pour le Brésil, la Guinée et les Indes ; la diplomatie avait du agir et conseiller les dirigeants en ce sens ; le Parlement de Normandie émet des oppositions mais sans résultat, pour une décision jugée extravagante ...

En 1540 seulement, les interdictions seront rapportées, à l'occasion d'un nouveau rebondissement : l'on découvre que l'Amiral de France, Philippe de Chabot, était passé à la solde du Portugal ; celui-ci recevait des pots de vin pour influencer la politique franco-portugaise et ainsi maintenir l'interdiction pour les français du commerce dans les mers du sud ... Chabot tombera alors en disgrâce.

Les lettres de marque de François Ier accordées à Jean Ango ne durèrent donc que quelques mois, de août 1530 à novembre 1531, compte tenu aussi bien de la fragilité politique de François Ier<sup>3</sup> que de l'action surnoise de son Amiral<sup>4</sup> ; une particularité qu'il nous a paru intéressant de rapporter.

Yves Duboys Fresney



Le roi François Ier



L'Amiral de Chabot



L'armateur Jean Ango

## Note :

---

<sup>1</sup> On a parlé de : 60 000 lingots d'or, huit tonnes d'argent et de nombreuses pierres précieuses et bijoux.

<sup>2</sup> Pour ces lettres de marques, certains auteurs avancent une autre date, le 12 mars 1531.

<sup>3</sup> François Ier avait été affaibli par la défaite de Pavie du 24 février 1525, suivie de son emprisonnement pendant un an et d'une lourde rançon de deux millions d'écus d'or en échange de sa libération ; malgré cela, la guerre éclate à nouveau en 1528 entre lui et Charles Quint ; des négociations secrètes entre Louis de Savoie et Marguerite d'Autriche aboutiront à la paix des Dames du 3 août 1529 ; on se préoccupe alors plus des territoires que de la mer du Sud ; de façon surprenante, pour poursuivre autrement la lutte , François Ier va s'allier avec l'empire Ottoman, nouant ainsi des relations consulaires et commerciales avec des infidèles également ennemis de l' Autriche ; les interventions maritimes se feront alors en priorité en Méditerranée ...

<sup>4</sup> L'Amiral Philippe de Chabot (1492-1543) a été un grand serviteur de l'Etat qui a œuvré en faveur de la Marine Royale, en faveur des intérêts de la France pour les Terres Lointaines ; il a soutenu en cela les armateurs et navigateurs tels que Jean Ango, Jean Verrazano, Jacques Cartier ... mais en allant trop loin dans sa diplomatie avec le Portugal, il porta atteinte à la sûreté de l'Etat ; de cela, il a été condamné et à notre connaissance jamais réhabilité ...